

### PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

— Délimitation du degré d'utilisation du sol      - - - - - Délimitation de la zone verte

#### ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- Zones d'habitation**
  - HAB-1 zone d'habitation 1
  - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
  - MIX-v zone mixte villageoise
  - MIX-vv zone mixte villageoise - Gehausraich
  - MIX-r zone mixte rurale
- Zone de bâtiments et d'équipements publics**
  - BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
  - BEP-ai zone de bâtiments et d'équipements publics - cimésère
  - BEP-aj zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
  - BEP-av zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
  - BEP-p zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public
- Zones d'activités**
  - ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
  - ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- Zone commerciale**
  - COM zone commerciale
- Zones de sport et de loisir**
  - REC zone de sport et de loisir
  - REC-2 zone de sport et de loisir-2
- Zone spéciale «radiodiffusion / télévisions»**
  - SPEC zone spéciale «radiodiffusion / télévisions»
- Zone de jardins familiaux**
  - JAR zone de jardins familiaux

**Zone verte**

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public et de parc privé
- VERD Zone de verdure

#### ZONES SUPERPOSEES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire
- Zones de servitude "urbanisation"
  - IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
  - CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
  - ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
  - EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
  - PE-ab zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
  - PE-v zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
  - CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
  - na zone de servitude "urbanisation" - na - non adificandi
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
  - couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
  - couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
  - secteur protégé de type "environnement construit"
  - construction à conserver
  - petit patrimoine à conserver
  - alignement d'une construction existante à préserver
  - gabarit d'une construction existante à préserver
  - Zone de bruit

#### Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques – à titre indicatif :

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - NATURA 2000 FFH (09.2015)
  - NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
  - reserves naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau
  - zone de protection d'eau potable/provisoire
  - zone inondable HQ 10
  - zone inondable HQ 100
  - zone inondable HQ extrem
- aux réseaux d'infrastructures de transport national

#### Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

- Plan d'aménagement particulier dument approuvé (à titre indicatif)
- PAP 12345 N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé (à titre indicatif)

#### Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles – à titre indicatif et non exhaustif

- Biotope (article 17)
- Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
- Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
- von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
- CEF-Areal (Ausgleichsfäche)

#### Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
			(min.)
CSS	max.	DL	max.
			(min.)

### FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE  
PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 2017

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- N° DU PARCELLE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- um Bêchel TOPONYME

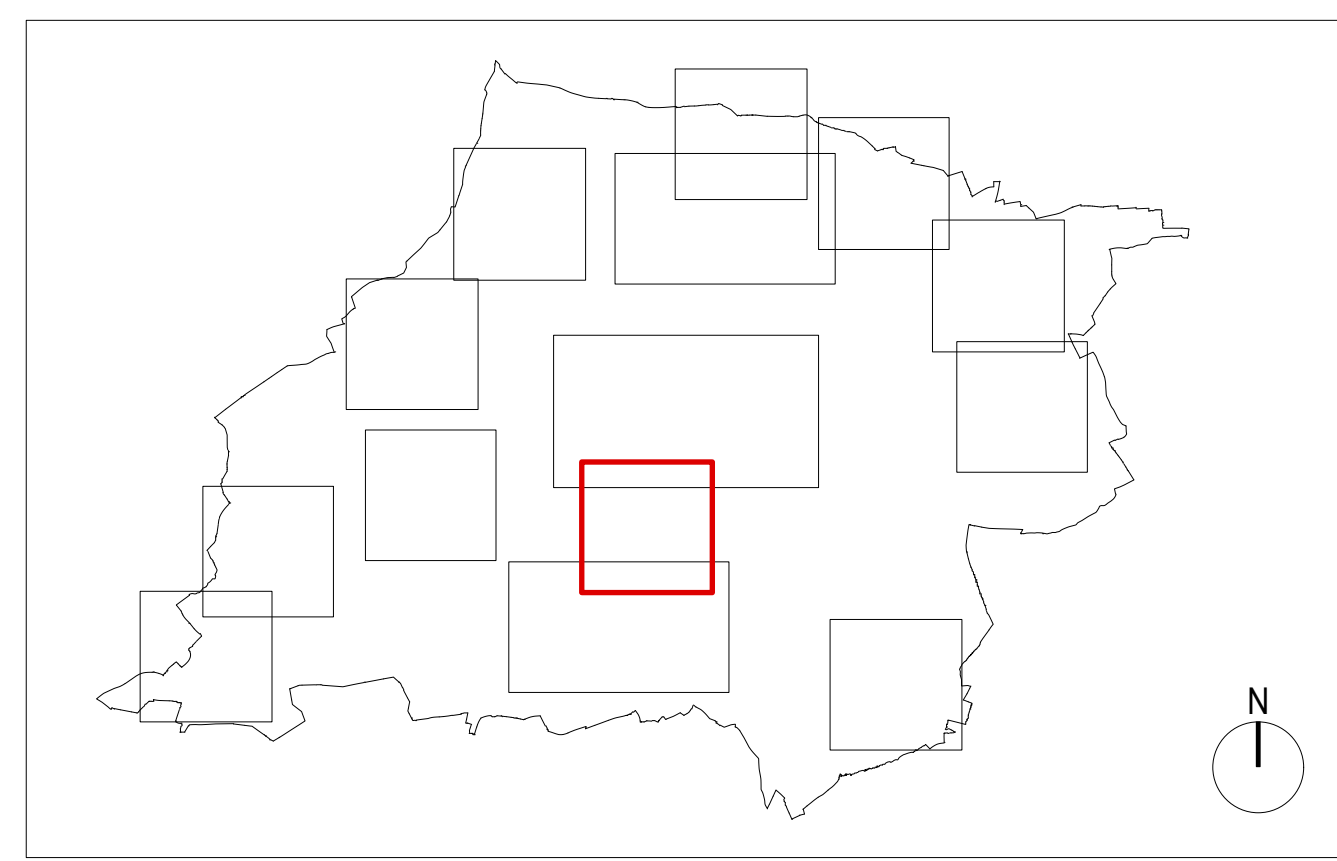
### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BD TOPO  
BDTC2001.199 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 1998

- BATIMENT EXISTANT
- COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
- ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
- LIGNE ELECTRIQUE

### ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEGUNG DM / PAP

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
- BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEGUNG DM)
- BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEGUNG DM)
- NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
- NOUVELLE VOIRIE



## PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE  
**ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER**  
12, RUE DE BOURGLINSTER 6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG  
TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319

MAITRES D'OEUVRE  
**Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner**  
158, BD GRANDE-DOUCHESE CHARLOTTE FLANDRISCHE STRASSE 4  
1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG 9574 KÖLN ALLEMAGNE  
TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50

**zilimplan s.à.r.l.**  
**Urbanisme & Aménagement du Territoire**  
83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 6303 CAPELLEN LUXEMBOURG  
TELEPHONE 2462058

COMMISSION D'AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
c			
b			
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF.: 27.01.17/2017 ET 1802127C DU 22.9.2017 ET DU 15.1.2018) ET DU MODI (REF.: 79.8002C DU 28.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU CC DU 22.1.2018

PHASE DE PLANIFICATION

DEMANDE D'APPROBATION

OBJET

**PARTIE GRAPHIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE JUNGLINSTER - PARTIE SUD**

VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL - 26.01.2018

ECHELLE

**1 : 2 500**

DESS.	CONTR.	RESP.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
			FH	12.05.2017	1203	G - JUN - 1 2 . 2 a	

FORMAT 59,5 / 58,4 CM